

Luxembourg, le 6 février 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection du consommateur et à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes:

« La Présidence luxembourgeoise de 2016 a été une occasion propice pour promouvoir le Luxembourg et ses produits. Il m'a été rapporté que les vigneron luxembourgeois ont pu proposer leurs meilleures cuvées pour accompagner des repas de délégations, réceptions et autres manifestations. Ceci était une opportunité unique pour nos producteurs de présenter la qualité de nos vins à un très large public.

Les ambassades du Luxembourg promeuvent notre pays en continu. Or, il semble que lors de réceptions, repas officiels ou autre, l'on ne sert généralement que du vin produit par l'Institut viti-vinicole. Vu que ce vin n'est pas commercialisé il n'importe peu de le promouvoir dans le monde entier.

Voilà pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection du consommateur et à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

- *Combien de bouteilles de vin et crémant sont produites chaque année par l'Institut viti-vinicole ?*
- *Combien de bouteilles sont distribuées aux ambassades à travers le monde ? Ces bouteilles sont-elles également utilisées en guise de cadeau pour des délégations ou ambassadeurs d'autres pays ?*
- *Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes ne pense-t-il pas que les ambassades pourraient promouvoir davantage les vins de la Moselle en servant régulièrement et systématiquement des vins de nos producteurs ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Gilles BAUM
Député